



Fédération Française de Tennis de Table

3, rue Dieudonné Costes - BP 40348 - 75625 Paris Cedex 13
Tél. 01 53 94 50 00 - Fax 01 53 94 50 40

Décision de la CNACG du 27 juin 2011

PRO B Messieurs :

Le club de FONTENAY SOUS BOIS est autorisé.

Marc DEZELLUS
Président de la CNACG

Paris, le 27 juin 2011